



Compte rendu de l'Assemblée Générale

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Rapport Moral

Rapport Financier

Démission du président

Renouvellement du Conseil d'administration

Programme d'activité 2010

Budget prévisionnel

Questions diverses

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du samedi 28 novembre 2009 à 14h00 au Centre Municipal de Voile.**

Le samedi 28 novembre 2009 à 14h, les membres de l'association **VOGUE MASSALIA** se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de son président, Jean-Patrick Guéritaud, au Centre Municipal de Voile, 2, promenade G. Pompidou, 13007 Marseille.

Ordre du jour:

- Rapport d'activité 2009 et Rapport moral du Président
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Démission du Président
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau
- Présentation et approbation du programme d'activités 2010.
- Adoption du budget prévisionnel 2010
- procuration à donner sur le compte de l'association
- Renouvellement des cotisations.
- Questions diverses.

Adhérents 2009 présents : 20	Adhérents 2009 représentés 10	Total : 30
Nombre de membres de l'association votants : 42		quorum 14

Le quorum est atteint.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, et plus particulièrement aux nouveaux, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

I - RAPPORT MORAL

Après une année 2008 particulièrement difficile (logistique Québec, Rachat de la yole), 2009 marque une résurrection. De nouveaux statuts et un Règlement Intérieur modifié ont été publiés pour entériner notre totale propriété de la yole.

Deux déplacements bien réussis, dans le Golfe du Morbihan et à Villefranche ont été effectués, sans oublier les Régates de Marseille.

La vie associative a bien repris

La vieille garde s'en va ! Le président remercie chaleureusement les membres qui sont présents à ses cotés depuis le début de l'aventure Massalia. Ils ne sont plus très nombreux. Mais les adhésions ont retrouvé en 2009 un niveau voisin de celui de nos meilleures années avec plus de 40 membres cotisants, et le président félicite les nouveaux venus pour l'enthousiasme et le dynamisme qu'ils ont apporté.

Il remercie plus particulièrement la petite équipe qui s'est portée volontaire pour mobiliser, animer et gérer l'association.

Travail associatif

On a mis en place cette année un fonctionnement sur une base plus suivie : moins de « réunions du CA » qui sont trop longues, trop brouillonnes et peu efficaces même si l'ambiance y est conviviale et sympathique. Des réunions plus restreintes ont lieu chaque vendredi soir sur la base de une heure chrono, **ouvertes à ceux qui veulent vraiment partager la gestion de l'association**. Ce groupe doit se maintenir en 2010, et il faut que d'autres le rejoigne, car une association qui marche bien est une association où les membres s'investissent, chacun selon ses possibilités, ses disponibilités et ses envies. Le président rappelle que si le travail est efficacement partagé, c'est très peu de chose, et ça ne nécessite pas beaucoup de connaissances spécialisées.

C'est un travail VALORISABLE, et qui peut jouer un rôle important sur le plan professionnel de chacun. Il existe désormais des procédures officielles de **VAE** (valorisation des acquis de l'expérience). Le président incite chacun à en profiter et à acquérir ainsi des connaissances et des compétences que d'autres peuvent transmettre dans le cadre « cool » d'une association, pour les faire ensuite reconnaître et valoriser.

La vie associative

- Le forum est un succès et constitue actuellement la colonne vertébrale de l'association.
- La Fête des donateurs a été un bon succès, avec la présence de plusieurs personnalités dont M. Didier REAULT, Conseiller Municipal délégué au Nautisme et M. Martial CASPAR, directeur de l'Office de la Mer.
- Les déballages culinaires et contributions gourmandes des uns et des autres à l'occasion des sorties sont très appréciées (merci aux cuisinières de l'association) et sont des initiatives à encourager et à développer car elles contribuent fortement à maintenir un lien d'amitié et de convivialité essentiel pour la formation d'équipages navigants et la cohésion de l'association.

MAIS, on peut mieux faire, en particulier à terre. On peut imaginer des journées ou soirées musique, chant de marins, culture, barbecue etc... et le président incite chacun à prendre sans attendre des initiatives que le bureau se fera un plaisir de soutenir. Il faudra en particulier penser à fêter comme il faut les **10 ans de notre yole**, lancée le 12 Juillet 2000.

La communication

La grande leçon du Massaliathon, c'est que nous avons une très bonne image **chez ceux qui nous connaissent !!!!**

MAIS nous sommes **trop peu VISIBLES** en particulier

- Dans la presse locale

- Dans les instances maritimes locales (Région PACA et commission Mer, FPMM, Office de la Mer
- Dans les activités de patrimoine et culture maritime
- Dans les manifestations diverses à terre et sur l'eau.

Une première démarche a été faite sur *Peuplade* et par le forum qui a été un succès et doit se poursuivre. Mais il faut faire plus, il faut faire mieux.

Il faut que la communication soit le grand chantier de 2010

Il faut recruter plus de jeunes, en particulier dans la tranche d'âge 18-25 ans.

La navigation et l'entretien du bateau

Les sorties ont bien repris en 2009, mais les effectifs sont insuffisants, et plusieurs belles sorties potentielles ont été annulées faute d'équipiers. C'est à éviter car démotivant.

Les déplacements ont été un succès, mais il faut résoudre de façon assez urgente la question du chauffeur permis E. Dans ce domaine il faut souligner que l'improvisation est à éviter à tous prix. Il ne suffit pas d'avoir le permis E, il faut quelqu'un qui ait acquis (ou qui fasse l'effort d'acquérir) l'expérience de la conduite en ville d'un attelage dangereux de 25m de long. Il faut que cette personne soit un membre de l'association bien au courant de certains aspects de gestion (assurance, frais de route, questions techniques concernant le bateau et la remorque routière) et conscient de ses responsabilités, et il faut qu'on lui fournisse de l'assistance (voiture d'accompagnement, aide technique).

Des efforts conséquents sont à faire pour la formation d'équipiers (Ah, l'aviron !!!) et d'un ou plusieurs Chefs de Bord. C'est actuellement un goulot d'étranglement incontournable et le facteur limitant (avec la météo !!) de nos sorties.

Sécurité

Le président insiste sur le respect scrupuleux par chaque équipier et Chef de Bord des règles de sécurité, en particulier concernant le port des brassières, obligatoire à la voile. Il rappelle que les conditions dans lesquelles nous naviguons, en général sans bateau d'accompagnement, imposent la plus grande prudence. La yole de Bantry, avec potentiellement 15 personnes à bord, n'est ni un dériveur sportif de régates (accompagné d'un zodiac « sécu »), ni un voilier habitable, et les risques ne sont pas ceux que connaissent ces deux catégories de voiliers. Le risque d'homme à la mer individuel en condition normale est très faible. Il se produira le plus probablement lors de manœuvres ratées de matage ou dématage (avec de gros risques de dégâts matériels et corporels). Le risque majeur que nous courrons est le chavirage – qui peut se produire par n'importe quel temps y compris le calme – avec 15 personnes à l'eau pour longtemps-, ou pire, la collision avec de gros dégâts au bateau et des risques corporels élevés. Dans ces circonstances, l'absence de brassières engagera très lourdement la responsabilité du Chef de Bord et des responsables associatifs.

Cette question devra être revue et précisée dans le Règlement Intérieur de l'association.

Un groupe de travail sera formé en 2010 pour rédiger un **Règlement Intérieur de Sécurité** plus explicite que le Règlement Intérieur actuel. Ce groupe de travail devra revoir les conditions d'embarquement et de navigation en sécurité (paiement des licences temporaires des invités, référant à terre, liste d'équipage en particulier) et définir un cadre précis dans lequel le Chef de bord sera amené à exercer une responsabilité accrue.

Perspectives lointaines

L'association doit se préparer en vue de trois grands événements annoncés :

- Rencontre internationale des yoles de Dunkerque 2011 (inscription 300€ à payer le 12 décembre au salon).
- Atlantic Challenge en 2012

- Manifestation Voile-Aviron dans le cadre de Marseille 2013 (en partenariat avec Cap Marseille)

La Fédération VoileAviron

JP Guéritaud s'est beaucoup impliqué dans la procédure d'agrément JEP de la FVA auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports. C'est désormais acquis, et la FVA est reconnue au niveau ministériel.

Ceci devrait en particulier nous faciliter une demande d'agrément JEP associatif au niveau départemental, avec possibilité de demander des subventions par ce canal en particulier dans le cadre de partenariats (à développer) avec des structures d'insertion de jeunes.

JP Guéritaud est désormais très impliqué dans la procédure de validation ministérielle d'un brevet de Patron d'embarcation Voile-aviron, ainsi que dans la mise en place d'une formation fédérale VA. Des stages auront lieu au printemps 2010 avec inspection ministérielle pour validation du brevet fédéral.

C'est un dossier très lourd, mais capital et il compte poursuivre le travail entrepris au sein de la commission formation de la FVA, et autant que possible en faire profiter notre association.

Démission du Président

Après ce rapide tour d'horizon de l'année 2009, **JP Guéritaud** rappelle que, depuis plusieurs années, il demande que des volontaires se manifestent pour prendre sa suite à la présidence. Sans beaucoup d'échos jusqu'à maintenant.

Très récemment, **Matthieu Leprêtre** s'est proposé pour prendre la présidence de Vogue Massalia. Le président estime que Matthieu Leprêtre a toutes les compétences qu'il faut pour permettre à VM de continuer et de fructifier. Il soutient donc totalement cette candidature, et il souhaite qu'une équipe motivée et dynamique se constitue autour de lui pour poursuivre l'aventure avec ce beau bateau.

JP Guéritaud termine sa présidence en ces termes :

« Je quitte donc la présidence l'esprit tranquille après avoir créé cette association en 2000 puis l'avoir piloté pendant 9 ans.

Nous avons fait ensemble de très belles choses et vécu de très grands moments, et, à la veille des 10 ans du bateau, je suis convaincu que c'est le moment adéquat pour passer la main et laisser place aux jeunes pour un nouveau départ.

Je vous laisse une association en parfaite santé morale, qui bénéficie dans toute la France d'une belle image, des finances saines et un bateau en parfait état.

Je me retire, sans pour autant vous abandonner. Je ne souhaite plus être impliqué dans la gestion quotidienne de l'association et du bateau, ceci pour laisser les coudées franches au nouveau président et à son équipe. Mais Je reste disponible, avec mon expérience et mes compétences pour soutenir, conseiller, aider tous ceux qui me le demanderont. C'est pour cette raison que je resterai « dans un coin sombre, au fond, près du radiateur » du nouveau CA, au moins pour l'année qui vient.

Je continuerai à naviguer, avec ceux d'entre vous qui accepteront de naviguer avec moi.

Je souhaite pouvoir me consacrer plus à fond, si possible dans le cadre de l'association, à ce qui m'intéresse vraiment : la formation des CdB et des équipiers et le patrimoine maritime, qui commence enfin à être pris en compte en PACA.

Si j'ai réussi à transmettre ma passion pour ce beau bateau qu'est notre yole et mon envie de lui faire honneur en navigant avec compétence en sécurité, en manoeuvrant avec élégance, en étant présent avec le pavillon de Marseille partout en France où les yoles sont présentes, je crois que j'aurai rempli l'objectif que je m'étais fixé, il y a bientôt dix ans.

Bon Vent à Massalia ! Bon vent à tous ! »

Le président est longuement applaudi.

II - RAPPORT FINANCIER

En l'absence du trésorier, démissionnaire, le Président sortant présente les comptes de l'exercice 2008 – 2009, arrêtés comme les années précédentes au 31 Octobre 2009. Le compte d'exploitation, le compte de résultat et le bilan financier sont annexés au présent PV.

Dépenses :

Le total des dépenses se chiffre à 8578,04 €, dont 2594,91€ essentiellement consacrés à l'entretien du bateau et de sa remorque routière, et 3744,87€ de frais de déplacement pour participation à La Semaine du Golfe du Morbihan et à la rencontre des yoles de Villefranche sur Mer.

Recettes :

Le total des recettes se chiffre à 8707,25 € dont 5350 € proviennent de subventions des collectivités locales et 2555 € proviennent des cotisations des membres et de leur contribution aux frais de déplacement.

L'association dispose d'un actif circulant de 5343,92€ et n'a aucune dette.

L'exercice 2009 présente un excédent de recettes de 129, 21€.

Avantages en nature :

Au titre des contributions en nature, nous bénéficions de la part de la Ville de Marseille d'un poste d'amarrage gratuit au sein du Centre Municipal de Voile.

Après discussion et questions diverses, le rapport financier est mis au vote.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

III – RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Afin de permettre au nouveau président élu de présenter sa politique pour l'association et ses projets pour 2010, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration. Sept sièges sont vacants et à pourvoir.

Sont élus au conseil d'administration :

Matthieu Leprêtre, Vincent Jamin, Alessandro Ciceri, Carole Carletto, Susanna Gueritaud, Dominique Cazajous.

La séance est suspendue pour une réunion du nouveau Conseil d'Administration qui procède à l'élection du nouveau bureau.

Sont élus

- Président : **Matthieu Leprêtre**
- Secrétaire : **Gilles Dravet**
- Trésorier : **Nadia Bernardet**

L'assemblée Générale reprend, sous la présidence du président élu.

Après avoir présenté sa conception du fonctionnement de l'association, fondée sur un large partage des tâches, le président élu présente le programme d'activité pour 2010 et le budget prévisionnel correspondant.

IV- PROGRAMME D'ACTIVITE 2010

Un effort important sera fait en 2010 pour développer les activités en navigation de la yole Massalia.

Les contacts déjà établis avec la structure d'insertion EPIDE-DUNES seront intensifiés, avec pour objectif d'organiser dans un premier temps des stages d'activité yole pour les jeunes en insertion, et, dans un deuxième temps, de travailler à la constitution d'un équipage de jeunes dans la perspectives des grands événements nautiques attendus dans les années prochaines : Dunkerque-2011, Atlantic Challenge 2012 et Marseille 2013.

Par ailleurs, en partenariat avec la Fédération Voile-Aviron, des sessions de formation au Brevet de Patron d'Embarcation Voile-Aviron (BPEVA) seront organisées au sein de l'association afin de pouvoir présenter en 2010 un ou deux candidats aux stages et examens qui seront organisés par la Fédération.

Navigation en déplacement et manifestations

Nous prévoyons une participation de la yole Massalia aux manifestations suivantes

- Vogalonga 2010 (Venise) fin mai 2010
- Douarnenez 2010 du 22 au 25 Juillet 2010
- Régates de yoles de Marseille, septembre 2010

Nous participerons aussi aux manifestations a caractère de patrimoine maritime en Région PACA. Le calendrier des manifestations n'est pas encore connu.

Ces déplacements nécessiteront de solutionner le problème du chauffeur (Permis E) pour déplacer le bateau sur remorque et de trouver un véhicule tracteur.

L'association se donne également pour objectif en 2010 d'avoir une communication plus intense en direction du grand public et d'être plus active au sein des organismes régionaux oeuvrant pour la défense et la mise en valeur de notre patrimoine maritime.

V - BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2010 est présenté (cf annexe) et commenté par le président et le président sortant. Il se caractérise par un effort prononcé sur le plan de la communication extérieure, ainsi que par le soutien à la formation dans le cadre de stages fédéraux de un ou deux membres de l'association. Ce budget se monte à 17500€.

Après discussion, le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.

VI - APPEL A COTISATION

Les cotisations restent inchangées pour 2010, soit :

- Cotisation normale : 40 Euros,
- Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,
- Cotisation Jeunes : 15 Euros.

Les cotisations 2010 sont mises en recouvrement.

S'ajoute à la cotisation 11€ de licence individuelle FVA obligatoire. Cette licence permet en particulier l'embarquement en toute sécurité (assurance) sur l'ensemble des bateaux de la FVA.

Les licences temporaires, d'un montant de 1€ par jour, sont perçues auprès des personnes non membres d l'association embarquant en navigation. Cette licence couvre les frais d'assurance dommage corporels de cette personne. Elle est intégralement reversée à la FVA.

VII – COMPTE BANCAIRE ET PROCURATION

L'assemblée autorise le transfert de la signature du compte de l'association ouvert à La Banque Postale sous le numéro 1474197C 029 au président élu, Monsieur Matthieu Leprêtre avec délégation de signature à la trésorière élue, Melle Nadia Bernadet et à Monsieur Jean-Patrick Guéritaud, président sortant.

VIII – DOMICILIATION

Afin de faciliter le travail de gestion de l'association, l'assemblée Générale décide le transfert du siège social de l'association au domicile de son nouveau président :

93, traverse Susini – Résidence Colline Stella A – 13013 MARSEILLE

Les problèmes matériels de stockage des archives, du matériel et des équipements de l'association sont à résoudre rapidement pour une meilleure efficacité de la gestion administrative, de l'entretien du bateau et des périodes de navigation.

Dans l'attente, le matériel restera entreposé chez le président sortant.

Le nouveau bureau s'engage à prendre contact avec la direction du CMV pour négocier la mise à disposition d'un local (convention à signer). Dans l'attente, une convention sera passée avec l'UCPA permettant l'entreposage des brassières, matériel de sécurité etc... dans l'algeco de l'UCPA à proximité du bateau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17h00 et invite les présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président sortant
JP GUERITAUD



Le Secrétaire sortant
F. JOURDAIN



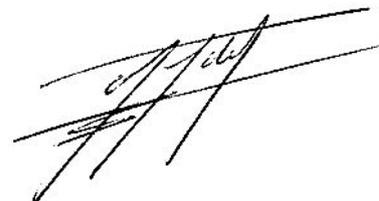
Le président Elu
Matthieu LEPRETRE



Le secrétaire
Gilles DRAVET



La trésorière
Nadia BERNARDET



Composition du Conseil d'Administration de VOGUE MASSALIA
Elu lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2009

I) BUREAU

Président : M. Matthieu LEPRETRE, né le 26/01/1972
de nationalité française
Educateur sportif
Résidence Colline Stella, Bat A
93 traverse Susini, 13013 Marseille.

Secrétaire : M. Gilles DRAVET, né le 13/01/1971
de nationalité française
Professeur des écoles,
172, La Banebière, 13001 Marseille.

Trésorier : Mme Nadia BERNARDET, née le 27/01/1976
de nationalité française
Professeur des écoles
70 bis rue Michel Gachet, 13007 Marseille

II) CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jean-Patrick GUERITAUD, Directeur de Recherches CNRS.
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

M. François Jourdain, Retraité
8, avenue Talabot, 13007 Marseille.

M. Marc BEAUMONT, informaticien.
5 square Protis, 13002 Marseille.

M. Taki SOROKOS, Etudiant
18, Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse..

M. Vincent JAMIN, fonctionnaire
Le Langarié, route de Gréasque, 13120 Gardanne.

M. Alessandro CICERI, vendeur
45 montée du Mont d'Or, 13015 Marseille.

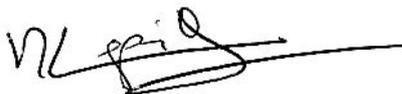
Melle Carole CARLETTO, hotesse de l'air
Résidence La Taoume, Bat B, Av Marcel Pagnol, 13400 Aubagne.

Mme Marie Julie GVOZDENIVIC, retraitée
Res Castelroc Haut, Bat C2, 38 rue André Audoli, 13010 Marseille.

Mme Susanna GUERITAUD, restauratrice de tableaux
7 rue Aldebert, 13006 Marseille.

M. Dominique CAZAJOUS, Professeur
6 rue Carnavalet, 15eme étage apt 6, 13009 Marseille

Certifié Exact, Marseille le
Le Président



Le Secrétaire



Le Trésorier

